

Entrée en vigueur de la mission

La mission prendra effet dès retour de la présente lettre de mission datée et signée, revêtue de la mention manuscrite « Bon pour accord ».

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information et vous prie d'agrérer, Cher Monsieur,
l'expression de mes sentiments distingués.

Philippe Donneaud
Avocat associé
Spécialiste en droit fiscal

T +33 1 47 38 41 65
M + 33 6 72 94 64 65
E-mail : philippe.donneaud@cms-fl.com

BON POUR ACCORD

31 / 11 / 2025

